



Tout ce qui va changer à la rentrée, de la primaire au lycée



POLITIQUE - Inconnu du grand public il y a un an, Jean-Michel Blanquer a été un ministre particulièrement actif pendant sa première année aux responsabilités. De retour après deux semaines de vacances pour le conseil des ministres de rentrée mercredi 22 août, le "vice-président" comme Le Point le surnommait il y a quelques mois sera très rapidement sur la brèche avec la retour des écoliers et étudiants en cours dès le 3 septembre.

En un peu plus d'un an passé rue de Grenelle, le ministre de l'Éducation nationale a touché à (presque) tout, quitte à agacer les syndicats d'enseignement et de parents d'élèves qui dénoncent son "autoritarisme."

De la réforme emblématique du bac, à l'apprentissage obligatoire de la Marseillaise en primaire en passant par l'interdiction des téléphones portables, Le HuffPost a dressé une liste des principaux changements qui interviendront dans tout le cursus scolaire dès cette rentrée 2018.

- Des classes allégées

Mesure-phare du gouvernement, promesse du candidat Emmanuel Macron, le dédoublement des classes en primaire continue. A la rentrée 2017, les effectifs des 3700 classes de CP dans les écoles des quartiers très défavorisés (dits REP+) ont été réduits à une douzaine d'élèves. La mesure doit maintenant s'étendre progressivement aux CE1 de REP+ et aux CP des écoles des quartiers défavorisés (REP) à la rentrée prochaine puis, en 2019, aux CE1 de REP.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Un an après le début sa mise en place progressive, le dédoublement de ces classes est globalement plébiscité par les enseignants et syndicats, qui regrettent toutefois une mise en œuvre au détriment d'autres classes et écoles.

- Ajustement en français et en maths

Début juillet, le conseil supérieur des programmes a dévoilé ses recommandations pour la rentrée 2018. Elles sont nombreuses, et pour beaucoup, rejoignent celles délivrées par le ministre Jean-Michel Blanquer aux enseignants de primaires en avril 2018.

Parmi celles-ci, le CSM préconise une dictée quotidienne pour améliorer l'apprentissage de l'orthographe et de la langue française. L'instance prône aussi la fin du controversé "prédictat", mis en place il y a un an, remplacés par les traditionnels COD et COI. En mathématiques, le conseil supérieur des programmes suit aussi les recommandations de Jean-Michel Blanquer. Les élèves de primaire devront ainsi aborder dès le CP l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. Et même s'ils ne maîtrisent pas tout à la fin de l'année, ils devront comprendre le sens de ces quatre opérations.

Autant de mesures qui laissent les syndicats d'instituteurs perplexes. "Malgré toutes ses déclarations, le ministre n'a pas résisté à la tentation: il change les programmes, qui venaient juste d'être installés", déplore Francette Popineau, secrétaire générale du Snuipp-FSU, principal syndicat du primaire. Or "on sait que le yoyo des changements de programmes tous les deux ans est un non-sens. Il faut au moins cinq ans pour se les approprier".

- La Marseillaise obligatoire

Le programme de "l'enseignement moral et civique" lui ne change pas, mais la philosophie de cette matière change radicalement. La réforme de 2016 prônait un enseignement basé sur les élèves et leurs expériences. Désormais, les écoliers puis collégiens aborderont une série de notions, qui devront être maîtrisées au cours de l'année. Ainsi, les élèves de CE2 apprendront par coeur le premier couplet de la Marseillaise et devront connaître les principaux symboles républicains. Jusqu'à cette rentrée, l'hymne national était appris en CM1, en parallèle des leçons sur la Révolution française.

- Plan mercredi

Un nombre croissant de communes sont repassées à la semaine de quatre jours d'école, depuis que Jean-Michel Blanquer leur en a offert la possibilité, via un décret publié au cours de l'année 2017. "Dispositif d'appui de l'Etat", le ministre de l'Education nationale propose désormais un "plan mercredi" aux communes qui le souhaitent. Ainsi, seront proposées des activités aux enfants de la maternelle au CM2 avec une ambition éducative, pour "le développement d'accueils de loisirs de qualité". Le ministre souhaite par exemple améliorer l'offre culturelle, sportive, en rapport avec la nature.

- Interdiction du téléphone portable

Promesse de campagne du candidat Emmanuel Macron, le Parlement a voté l'interdiction du téléphone portable jusqu'au Lycée. Le texte, adopté en juillet 2018 interdit l'usage de tout objet connecté (portable, tablette, montre...) dans les écoles et collèges. Il y aura des exceptions "pour des usages pédagogiques" - jusqu'alors prohibés -, laissés à l'appréciation de chaque établissement dans son règlement intérieur, ou pour les enfants handicapés. Les activités liées à l'enseignement mais à l'extérieur, comme le sport, seront aussi concernées.

Les lycées auront la possibilité, mais pas l'obligation, d'inscrire l'interdiction, totale ou partielle, du portable et autres objets connectés dans leur règlement intérieur.

- Accompagnement personnalisé en français et à l'orientation

Les changements pédagogiques dans les lycées se limiteront aux seconde. Ce sont ces élèves qui passeront le premier bac "mouture Jean-Michel Blanquer" en 2021.

Ainsi, ces nouveaux venus au lycée pourront bénéficier de deux heures d'accompagnement personnalisé pour une meilleure maîtrise de la langue à la fois à l'écrit et à l'oral. Le ministère souhaite également mettre l'accent sur l'orientation afin d'aider les lycéens à choisir la voie générale ou l'enseignement technologique ainsi que leurs spécialités. Ainsi, 54 heures seront consacrées à cela, notamment par le biais d'heures d'informations ou de visites dans des enseignements supérieurs.

Test de positionnement

Autre nouveauté: avant le mois d'octobre, chaque élève de seconde va devoir passer un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques. Les résultats, "anonymes et personnels" serviront à "identifier les acquis et les besoins", précise le ministère de l'Intérieur, sans en dire plus.

Pour la refonte complète du lycée, avec le nouveau baccalauréat en ligne de mire, il faudra attendre la rentrée 2019. Au programme: enseignements de tronc commun modifiés, nouveaux enseignements obligatoires en seconde comme les sciences numériques et la technologie. Le lycée professionnel verra également son organisation profondément modifiée pour renforcer son attractivité, via notamment une classe de Seconde moins spécialisée et une classe de Terminale axée sur l'entrée dans la vie professionnelle ou la poursuite d'études.

À voir également sur Le HuffPost:

Lire aussi :

- La formation des professeurs va encore être changée
- Votée à l'Assemblée, la loi qui interdit le portable à l'école est-elle utile?
- S'abonner à notre chaîne YouTube
- Pour suivre les dernières actualités sur Le HuffPost C'est La Vie, cliquez [ici](#)
- Deux fois par semaine, recevez la newsletter du HuffPost C'est La Vie
- Retrouvez-nous sur notre page Facebook